



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Re

Mc
k

20125394



Greffe

14 OCT. 2020

N° d'entreprise : 0429 277 359

Nom

(en entier) : AMENA

(en abrégé) :

Forme légale : SA

Adresse complète du siège : 4100 Seraing, rue des Chanterelles 128

Objet de l'acte : Fin de mandat - comptes annuels - nomination - mise à jour BCE

AG 22-08-2020

L'assemblée générale annuelle de juin s'est reconvoquée pour ce jour 22-08-2020.

Le mandat d'administrateur de monsieur DANIELS Emmanuel est éteint depuis le 28-10-2019. Il n'a pas été remplacé à ce jour mais il est retiré de la liste des administrateurs avec effet à cette date à la suite de certains conflits d'intérêt.

L'AG approuve les comptes arrêtés au 31-12-2019.

AGE 04-09-2020

En débats continués à l'issue de l'AGO du 22-08-2020, il fut décidé de chercher la première date possible afin de tenir une AGE visant la nomination d'un administrateur et ayant à définir également le champ d'application de ce mandat.

La date retenue était ce jour, soit le 04-09-2020.

Monsieur BOZ Œcal RN : 74.01.01-371.93 est agréé en qualité d'administrateur à partir de ce jour, le poste étant vacant (Daniels Emmanuel) depuis le 28-10-2019.

Il prend connaissance des détails attachés à ce mandat, tout d'abord à savoir qu'il est exercé à titre gratuit.

Ensuite,

Il ne peut engager la société pour des activités à caractère commercial, ni souscrire de dette, financements ou tout autre non préalablement consentis par le conseil d'administration ou mandataire réunissant les conditions requises.

Plus spécifiquement,

Ce mandat vise la surveillance des biens immeubles, la sélection éventuelle d'entreprises pour le maintien en bon état, le suivi éventuel de chantiers à entreprendre pour les biens existant déjà et figurant dans les comptes d'actif de la société.

Pour le reste, c'est la fonction normale d'administrateur.

Un seul administrateur est présent par son représentant permanent.

Les membres présents ou représentés réunissent 75 % du capital et viennent de voter à l'unanimité.

Mr BOZ signe également le présent PV.

pouvoir de représenter : Maurice Adam, mandataire, acte authentique du notaire Mathonet le 13-12-2017

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/10/2020 - Annexes du Moniteur belge